

Paris, le 27 AOÛT 2021

Monsieur le Président, *Cher Patrick*

En 2018, votre rapport remis au Gouvernement et intitulé « *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble* », révélait un mouvement citoyen émergeant s'incarnant dans des lieux d'un nouveau genre, les tiers-lieux. Ces lieux hybrides, qu'il s'agisse des espaces de travail partagés, des ateliers de fabrication numérique ou encore des friches culturelles, ont en commun le partage, la collaboration et la mutualisation de moyens, de compétences et de savoir-faire.

Désormais, les tiers-lieux sont entrés dans la vie des français. Cette évolution rapide témoigne d'une forte dynamique et d'une grande vitalité de la part d'acteurs engagés, partout sur le territoire. La mobilisation de ces acteurs durant la crise sanitaire et leurs actions en proximité pour venir en aide aux personnels soignants exposés en première ligne ou aux personnes vulnérables l'a notamment prouvé. Les tiers-lieux ont participé au maintien du lien et de la cohésion sociale, jusque dans les territoires les plus isolés ou en difficulté.

Le programme national d'appui aux tiers-lieux, « Nouveaux lieux, nouveaux liens », lancé en juin 2019 par le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et opéré par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, permet de soutenir 300 tiers-lieux ressources, les Fabriques de Territoire, dans les territoires ruraux et quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est un engagement fort de l'État pour accompagner les acteurs engagés dans ces dynamiques, accompagner l'émergence d'autres projets et favoriser le déploiement d'activités et de services d'intérêt général de proximité.

A la suite du comité de pilotage interministériel de juin 2020, un an après le lancement du programme, et dans le cadre du plan France Relance, plusieurs ministères souhaitent s'inscrire dans cette dynamique nationale, voyant dans les tiers-lieux de réelles opportunités de déploiement et d'expérimentation de leurs politiques publiques, en partenariat avec la société civile et au plus près des besoins de nos concitoyens

Monsieur Patrick LEVY-WAITZ
Président de France Tiers-Lieux
Et de la Fondation Travailler Autrement
France Tiers-Lieux
18, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Les tiers-lieux jouent en effet un rôle majeur pour accompagner les transitions en cours, qu'elles soient numérique, écologique, économique ou sociale et grâce à la contribution qu'ils peuvent apporter en termes d'incubation de projets d'intérêt général, d'accompagnement à la création de nouvelles activités économiques, de dynamisation du tissu associatif et socio-culturel, ou encore de coopérations entre citoyens, entreprises et collectivités territoriales...

Compte tenu de l'intérêt et des opportunités qu'offrent les tiers-lieux, en termes de maillage territorial, d'agilité et de contribution à l'intérêt général, je souhaite créer les conditions d'une amplification de la politique publique d'appui aux tiers-lieux déjà engagée, afin de réaffirmer son ambition, assurer sa pleine efficacité et sa pérennité.

Dans le prolongement de votre dernier rapport « *Nos territoires en action : dans les tiers-lieux se fabrique notre avenir* », je souhaite vous confier une mission afin de permettre au lancement d'une feuille de route ainsi que le plan d'action interministériel de consolidation de la politique gouvernementale d'appui aux tiers-lieux.

Sur la base d'un diagnostic préalable, vous proposerez une feuille de route, un plan d'actions et des propositions de mise en œuvre, guidés par les objectifs suivants :

- **La coordination des dispositifs d'intervention publique** dans les tiers-lieux. Vous définirez l'organisation à mettre en place pour coordonner les moyens et mieux articuler les interventions pour optimiser la dépense publique en direction des tiers-lieux et la rendre davantage lisible pour les acteurs. Vous veillerez en particulier à inscrire ces démarches en cohérence avec les autres programmes d'appui territorialisé de l'État, notamment Territoire d'Industrie, Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et France Services. Vous proposerez également des critères d'évaluation et d'impact de la politique d'appui aux tiers-lieux.
- **La mise en place d'un modèle opérationnel agile**, en lien avec la filière et les réseaux de tiers-lieux. Vous ferez des propositions pour simplifier les procédures, permettre une mobilisation plus rapide et une optimisation des financements existants. Vous évaluerez les besoins de fonctionnement, les outils et infrastructures, nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.
- **L'accompagnement des collectivités territoriales** dans le déploiement de la politique publique et dans le soutien aux acteurs de terrain.
- **La levée des freins normatifs ou factuels** que rencontrent les tiers-lieux et qui nuisent à leur plein potentiel, ainsi que la poursuite des travaux engagés nécessaires à la structuration de la filière professionnelle.

Vous formulerez d'autre part des propositions visant à accélérer et amplifier les actions engagées, en étudiant notamment :

Le renforcement des actions partenariales avec les tiers-lieux, autour des enjeux liés à la transition écologique, à l'éducation, à la culture et à la relocalisation de la production. Pour ce faire, vous vous rapprocherez des ministères concernés, en particulier du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

- du ministère de la Transition écologique ; du ministère de la Culture ; du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; du ministère de l'Économie, des finances et de la relance ; du ministère de l'Industrie ; du ministère des Petites et moyennes entreprises. Il s'agira de définir la façon dont les ministères peuvent s'appuyer sur ces acteurs territoriaux pour amplifier leurs politiques publiques et répondre aux besoins, en hyper-proximité.
- **L'appui aux modèles économiques des tiers-lieux.** Vous ferez des propositions afin de simplifier l'accès des tiers-lieux et réseaux de tiers-lieux aux financements européens. Vous identifierez les sources de financement publics éventuellement mobilisables, à la fois au sein de l'État et auprès de partenaires financiers, tels que la Banque des Territoires ou Bpifrance. Vous proposerez également un plan d'actions visant à mobiliser les entreprises, pour construire des partenariats vertueux dans les territoires.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le ministère du Travail et le Secrétariat d'État à l'Économie sociale solidaire et responsable, ainsi que les autres ministères intéressés. La démarche devra être concertée en associant les acteurs de l'écosystème des tiers-lieux et la société civile, et les recommandations que vous formulerez devront avoir été partagées avec l'ensemble des ministères et opérateurs concernés.

Le secrétariat de la mission sera assuré par la direction du programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » de l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il vous appuiera dans cette mission et les moyens nécessaires à sa réalisation seront accordés aux équipes de France Tiers-Lieux. Vous serez également accompagné par un Inspecteur général des finances afin de réaliser un audit et une évaluation des besoins en matière administrative, économique et financière.

Vous me remettrez vos conclusions faisant état de propositions opérationnelles et des moyens nécessaires à leur réalisation et coordination, d'ici le mois de novembre 2021. Les équipes de France Tiers-Lieux seront étroitement associées à la mise en œuvre des actions et à leur suivi, aux côtés de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et des ministères concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et les plus sincères pour votre action.



Jean CASTEX